



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 109 - JUILLET 2014

SOMMAIRE

Chambre de commerce et d'industrie de Seine et Marne

Décision N °2014181-0026 - délégation de signature pour la vente d'un immeuble sis 44, avenue de Meaux à Poincy	1
Décision N °2014181-0027 - délégation de signature pour la vente de trois parcelles à Poincy	3



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2014181-0026

signé par
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine- et- Marne

le 30 Juin 2014

Chambre de commerce et d'industrie de Seine et Marne

délégation de signature pour la vente d'un
immeuble sis 44, avenue de Meaux à Poincy

DECISION

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne,

Vu les dispositions de l'article R 711-68 du Code de Commerce ;
Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne ;
Vu la délibération n°14D03 adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne le 31 mars 2014 ;

DECIDE

Sur proposition de Monsieur Philippe GRILLAULT LAROCHE, Directeur Général,

De donner délégation de signature à Monsieur Bruno LUCAS, Secrétaire Général, à effet de signer les actes nécessaires à la réalisation de la vente des biens immobiliers sis 44, avenue de Meaux à POINCY (77470), comprenant les parcelles cadastrées suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	294	Les Rochelles	00 ha 17 a 20 ca
B	295	Les Rochelles	00 ha 14 a 42 ca
C	1137	Ancien Bois de Poincy	00 ha 00 a 95 ca
C	1138	Ancien Bois de Poincy	00 ha 02 a 79 ca
C	1139	Ancien Bois de Poincy	00 ha 88 a 92 ca
C	1140	Ancien Bois de Poincy	00 ha 00 a 77 ca
C	1142	Ancien Bois de Poincy	00 ha 81 a 14 ca
C	1143	Ancien Bois de Poincy	00 ha 07 a 13 ca
C	1146	Ancien Bois de Poincy	00 ha 00 a 36 ca
C	1147	Ancien Bois de Poincy	00 ha 00 a 12 ca
C	1148	Ancien Bois de Poincy	00 ha 11 a 19 ca
C	1150	Les Clos	00 ha 02 a 23 ca
C	1151	Les Clos	01 ha 70 a 21 ca
C	1205	Les Clos	00 ha 25 a 93 ca
C	1206	Les Clos	01 ha 09 a 52 ca

Propriété de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, dans les conditions et suivants les modalités fixées par délibération adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne le 31 mars 2014.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bruno LUCAS, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions à Madame Elizabeth GERMI-RAMAGE, Directeur juridique.

Fait à Serris, le 30 juin 2014.



Jean-Robert JACQUEMARD

Diffusion : Bénéficiaires – site www.seineetmarne.cci.fr – recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2014181-0027

signé par
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine- et- Marne

le 30 Juin 2014

Chambre de commerce et d'industrie de Seine et Marne

délégation de signature pour la vente de trois
parcelles à Poincy

DECISION

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne,

Vu les dispositions de l'article R 711-68 du Code de Commerce ;

Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne ;

Vu la délibération n°13D14 adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne le 24 juin 2013 ;

Vu la délibération n°14D02 adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne le 31 mars 2014 ;

DECIDE

Sur proposition de Monsieur Philippe GRILLAULT LAROCHE, Directeur Général,

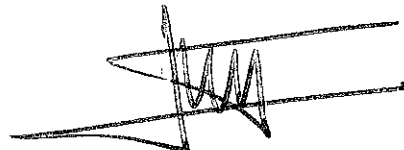
De donner délégation de signature à Monsieur Bruno LUCAS, Secrétaire Général, à effet de signer les actes nécessaires à la réalisation de la vente des biens immobiliers sis à POINCY (77470), comprenant les parcelles cadastrées C 588, C 1231 et C 1232.

Propriété de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, dans les conditions et suivants les modalités fixées par les délibérations adoptées par l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne les 24 juin 2013 et 31 mars 2014.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bruno LUCAS, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions à Madame Elizabeth GERMI-RAMAGE, Directeur juridique.

Fait à Serris, le 30 juin 2014.

Jean-Robert JACQUEMARD



Diffusion : Bénéficiaires – site www.seineetmarne.cci.fr – recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France